

Groupe disciplinaire SHS, Francfort-sur-l'Oder, 30 juin 2017

Porte-parole : M. Jochen Mecke (Universität Regensburg)

Compte-rendu : Mme Fanny Platelle (Université Clermont Auvergne)

Ordre du jour :

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du compte-rendu de la réunion de Nice (2016)
3. Règlement intérieur du GD
4. DSH-Prüfung
5. Présentation des principes de l'évaluation des cursus par M. Lothar Schilling, président du groupe d'évaluation (Universität Augsburg)
6. Présentation de cursus
7. Élection des porte-paroles du GD pour 4 ans

1. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

2. Adoption du CR de la réunion de Nice

Le CR de la réunion de Nice est adopté à l'unanimité.

3. Règlement intérieur du GD

Proposition de changement du paragraphe 2.1. du Règlement intérieur : l'ajout de la mention « et leurs coordinateurs » (« bzw. deren VertreterInnen ») est accepté (aucun contre, 2 abstentions).

4. DSH-Prüfung (examen linguistique d'accès aux établissements d'enseignement supérieur allemands)

Le problème se pose en Bavière, en Basse-Saxe et en Rhénanie-du-Nord-Westphalie. M. Klaus von Eickel résume la situation : les étudiants français qui échouent au DSH-Prüfung ne peuvent commencer leurs études. Beaucoup d'universités acceptent le Test-DaF. Le niveau dépend des cursus.

5. Présentation des principes de l'évaluation des cursus par M. Lothar Schilling, président du groupe d'évaluation (Universität Augsburg)

- Présentation : M. Lothar Schilling insiste sur deux principes fondamentaux pour l'évaluation des cursus : indépendance et anonymat des évaluateurs.

- Pratique : les évaluateurs ont 4 semaines pour lire les dossiers (autour de Noël). Le président du groupe d'évaluation, M. Schilling, lit les rapports, initie des discussions en cas de désaccords.

- Résultats : l'évaluation négative d'un cursus a pour conséquence l'arrêt de celui-ci. Ces dernières années, l'incitation à apporter des modifications, la proposition de visites sur place et les discussions ont été privilégiées.

- Remarques : Il est important d'être explicite dans la rédaction de la demande. En effet, même si le cursus est ancien, les rapporteurs sont nouveaux et le découvrent donc.

Il est important aussi d'expliquer les raisons (interculturelles), notamment en cas de divergence avec le processus de Bologne.

Le but est toujours l'amélioration des procédures.

Dans leur rapport d'évaluation, les rapporteurs attirent l'attention sur les problèmes. C'est aux responsables de programme de proposer des solutions.

- Réponses aux questions : les rapports des étudiants sont pris très au sérieux.

Les évaluateurs peuvent être des responsables de programme, mais on veille toujours à ce qu'il n'y ait pas de conflit d'intérêts.

6. Présentation de cursus

- Master en Border Studies (Universität des Saarlandes, Université de Lorraine, Université du Luxembourg, Technische Universität Kaiserslautern) par M. Peter Dörnbacher

- Licence Musique et musicologie (Université François-Rabelais de Tours, Folkwang Universität der Künste) par M. Mathias Brzoska

7. Élection des porte-paroles du GD pour 4 ans

Jean-Marc Bobillon est réélu porte-parole français du groupe disciplinaire (aucun contre, 2 abstentions).

Ellen Widder est élue porte-parole allemande du groupe disciplinaire (aucun contre, 3 abstentions). Elle remercie Jochen Mecke, qui est applaudi, pour le travail qu'il a réalisé pendant 10 ans comme porte-parole du GD.